

Réf: Dossier N° 039829

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARGE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 4, Lot 37, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARGE TRANSPORT »

Objet : Le transport des personnes, des biens et services ; Informatique, Fourniture de bureaux, Transfert d'argent d'assurance toute branches, Gestion immobilière, finance comptabilité, Et pour la réalisation de l'objet social : ,l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. ,la prise en location gérance de tous fonds de commerce., la prise de participation dans toute société existante ou devant être créer, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 4, Lot 37, Ilot 2

Dirigeant(s) : M KOUADIO KOUAKOU MEDARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04258 du 27/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27341/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

